



L'écho de Saint-Maximin – N°7



Sommaire

Informations

Municipales

– Le mot du Maire
adjoint

– Informations
municipales

La vie associative

La vie communale

Parole citoyenne

La vie de l'école

Agenda

Le mot du Maire - Adjoint

DISCOURS DU 13 JUILLET 2017



Bonsoir. Je vous prie de bien vouloir excuser Monsieur le Maire, retenu à l'extérieur du village.

Je voudrais, en ce jour solennel, remercier toutes et tous ceux qui ont rendu cette fête possible : Henri Arqué et sa commission.

Les agents techniques

Et je tiens à ajouter un grand remerciement à nos deux secrétaires Christèle et Mylène, qui sont les premières exposées, elles participent pour beaucoup à la bonne marche de la Mairie surtout en ce moment.

ET bien sûr, je n'oublie pas les Adjointes et les conseillers municipaux.

Nous célébrons le 14 juillet, fête nationale. Dans l'esprit du citoyen, cette date coule de source puisqu'on célèbre la prise de la Bastille bastion de l'absolutisme, d'ailleurs, nos voisins européens appelle cette fête : the bastille day.

Alors qu'en fait, la décision de commémorer la fête nationale date de la 3ème république, quand en 1880, le gouvernement décida de fixer au 14 juillet la fête nationale. Qui se concrétisa par un grand défilé militaire, l'armée avait besoin de redorer son image après la déculottée de 1870.

Fête qui assoit la lente mise en place de la RÉPUBLIQUE française.

Fête qui permet de rappeler le sens du drapeau, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

LIBERTÉ, un mot qui prend tout son sens lorsqu'on la perd, liberté de circuler, liberté d'agir, liberté de penser de croire.

Nelson Mandela disait : nous ne sommes pas encore libres, nous avons atteint la liberté d'être libres.

Libres de respecter la liberté d'autrui.

Combien de milliers de migrants ont payé de leur vie, ce désir de liberté et ceci aux frontières de l'Europe ? **ÉGALITÉ**, a été le rêve de tout être épris de justice, une égalité qui respecte la différence et permet à chacun de s'affirmer dans le respect de l'autre et des règles de la République.

FRATERNITÉ, c'est l'amour de l'autre, l'acceptation de ses idées, faire que dans les villages comme le nôtre, on prenne le temps de se parler de se saluer. C'est vrai que la voiture isole et que l'on est toujours pressé mais si vous preniez le temps de dire quelques mots à votre voisin, ne serait-ce que bonjour, vous en retireriez le plus grand bien.

L'esprit de fraternité, c'est la solidarité qui anime les associations, les bénévoles et je tiens ici à les remercier toutes et tous pour leur implication et leur dévouement.

Nous avons samedi dernier, inauguré le CITY-STADE. Tout le monde y était convié, il est dommage que peu de personnes aient répondu présents, les critiqueurs, les ergoteurs mêmes étaient absents.

Lorsque quotidiennement, nous relevons à l'échelle du village les actes d'incivilité, de malveillances, de querelles qui sont relayés par Internet et les réseaux sociaux, vecteurs de communication extraordinaires, mais ils peuvent rapidement devenir une source de propagation Dangereuse.

Nous vivons actuellement au village un moment difficile et je me permets ici de reprendre une citation de Léon BLUM :

« Le poison une fois versé, continue d'agir dans le cerveau des indifférents, on juge superflu de vérifier, de contrôler, en dépit de l'absurdité parfois criante. On écoute et on répète sans se rendre compte que la curiosité et le bavardage touchent de bien près la médisance voire la calomnie »

Réveillez- vous gens de Saint-Maximin, votre village perd son âme. Nous serons bientôt une cité dortoir, un lieu de villégiature.

Au passage, je voudrais signaler le peu de participation des Saint-Maximinois à cette soirée. Je pourrais citer de mémoire les noms des présents, les mêmes chaque année et je les en remercie.

Notre RÉPUBLIQUE mérite qu'on en prenne soin, beaucoup dans le monde nous envie. La France quoi que l'on en dise, reste un Grand Pays et dans une Europe unie, nous continuerons à peser sur la vie du Monde. Croyons en notre jeunesse et faisons en sorte que l'héritage que nous lui transmettrons ne devienne pas un fardeau. Vive SAINT-MAXIMIN, Vive la France, Vive l'Europe.

Informations municipales



SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE ACCUEIL – HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 24 juillet au vendredi 1^{er} septembre 2017

Lundi et Vendredi : 9h00 - 11h00

Mardi : 13h30 – 16h00

NOTA BENE :

L'Agence Postale reste ouverte aux horaires habituels.

INFO RECENSEMENT

Tous les jeunes saint-maximinois atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie au cours du trimestre suivant leur anniversaire.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens, aux concours et à l'inscription au permis de conduire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie.

Informations municipales



LE 3 OCTOBRE 2017

LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?
Comment s'y préparer ?
PRÉVENEZ VOS CONCITOYENS !

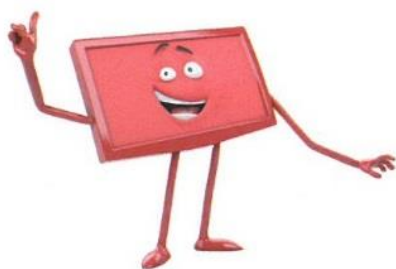
QUE FAUT-IL FAIRE ?

AVANT LE 3 OCTOBRE 2017

- **Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne râteau collective**

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 3 octobre, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 3 octobre dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 3 octobre 2017.



CES TRAVAUX SUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS DÈS MAINTENANT, LES PLANNINGS DES PROFESSIONNELS ÉTANT TRÈS CHARGÉS AU MOMENT DES RÉAMÉNAGEMENTS.

LE 3 OCTOBRE 2017

- **Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle**

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 2 au 3 octobre sur les émetteurs TNT de votre zone, impliquent pour les téléspectateurs dépendant d'une antenne râteau collective ou individuelle de procéder à une recherche des chaînes. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.



Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr.

Informations municipales



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le RESTe : RÉSIdus de TrIs Effectués



Double collecte des bacs de « Reste » en Juillet et Août

Collectes assurées les jours fériés, sauf le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier (collectes de substitution prévues, nous contacter)

PLANNING ANNUEL DES COLLECTES

	Jour habituel	2 ^{ème} jour en juillet et août		Jour habituel	2 ^{ème} jour en juillet et août
Aigaliers	JEUDI	LUNDI	Pouzilhac	MARDI	VENDREDI
Argilliers	MERCREDI	SAMEDI	Remoulins	MERCREDI	SAMEDI
Arpaillargues et Aureilhac	LUNDI	JEUDI	Saint Bonnet du Gard	LUNDI	JEUDI
Belvézet	MERCREDI	SAMEDI	Saint Hilaire d'Ozilhan	VENDREDI	MARDI
Castillon du Gard	VENDREDI	MARDI	Saint Hippolyte de Montaigu	MARDI	VENDREDI
Collias	MERCREDI	SAMEDI	Saint Laurent la Vernède	VENDREDI	MARDI
Flaux	JEUDI	LUNDI	Saint Maximin	MERCREDI	SAMEDI
Foissac	JEUDI	LUNDI	Saint Quentin la Poterie	MARDI	VENDREDI
Fons sur Lussan	LUNDI	JEUDI	Saint Siffret	LUNDI	JEUDI
Fontarèches	MARDI	VENDREDI	Saint Victor des Oules	MARDI	VENDREDI
Fournès	VENDREDI	MARDI	Sanilhac-Sagriès	MERCREDI	SAMEDI
La Bastide d'Engras	VENDREDI	MARDI	Serviers et Labaume	MERCREDI	SAMEDI
La Bruguière	VENDREDI	MARDI	Uzès	JEUDI	LUNDI
La Capelle et Masmolène	MARDI	VENDREDI	Vallabrix	JEUDI	LUNDI
Lussan	MARDI	VENDREDI	Vallérargues	LUNDI	JEUDI
Montaren et Saint Médiars	LUNDI	JEUDI	Valliguières	VENDREDI	MARDI
Pougnadoresse	JEUDI	LUNDI	Vers Pont du Gard	MARDI	VENDREDI

Sortez votre bac la veille au soir et rentrez le une fois la collecte effectuée.

Attention en été les collectes démarrent à 5h00 du matin, en hiver elles démarrent à 6h00

- ▶ En cas de vol : faire une déclaration en gendarmerie (nous contacter pour avoir votre numéro de bac)
- ▶ En cas de casse : contactez-nous afin de prévoir son remplacement ou une réparation
- ▶ Vous déménagez ? Votre famille s'agrandit ? : Contactez-nous afin de régulariser votre dossier et adapter le litrage du bac mis à votre disposition (de 120 litres à 340 litres).



- ▶ Dans les colonnes, déposez des sacs d'une capacité de 60 litres maximum
- ▶ Ne pas déposer de sacs autour des colonnes, respectez les lieux et la propreté des sites

Informations municipales

Les colonnes de tri (point d'apport volontaire)

Les emballages ménagers recyclables



Le verre



Les papiers



Les textiles, chaussures, linge de maison...



En bon état, usés ou déchirés, les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures peuvent avoir une 2ème vie.

Il existe de nombreuses solutions à ma disposition.



et textile



et chaussures



et textile à la maison ou en location



et textile



et textile à la maison ou en location

Les piles et petites batteries



Recycler ses piles, c'est facile et c'est utile !

Un peu partout vous trouverez des bornes de recyclage des piles, pensez-y... ou rendez-vous en déchèterie...



Le compostage

Environ 30% de nos ordures ménagères sont compostables !

En moyenne, c'est plus de 100 kg de déchets par an et par habitant que l'on peut composter !

Cette valorisation de proximité des biodéchets est encouragée par le SICTOMU qui donne la possibilité d'acquies à tarifs préférentiels des composteurs en bois :

- Composteurs de 400 litres à 15 €
- Composteurs de 570 litres à 20 €

Les composteurs sont fournis en kit, avec une notice de montage, un guide et un bio-seau facilitant le geste de tri en cuisine.

Le compostage est l'acte le plus simple de valorisation des déchets et sans doute le plus ancestral.

Le compost provient de la transformation aérobie (en présence d'air) de déchets organiques par le biais de micro-organismes. Le produit obtenu se transforme dans le sol en humus, très utile en agriculture et en jardinage.

Le compostage reproduit le cycle de la nature

Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons, actinomycètes) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, cloportes, myriapodes, coléoptères et autres insectes).

Le processus aboutit à la production d'un engrais naturel : LE COMPOST

Incorporé à la terre, le compost restitue la matière organique et les éléments nutritifs qui l'enrichissent.



Les déchèteries

Déchèterie	Jours d'ouverture
Uzès	du Lundi au dimanche matin
Fournès	Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
Lussan	Lundi, mercredi et samedi
Vallabrix	Mardi, mercredi et samedi

Les horaires :
8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15

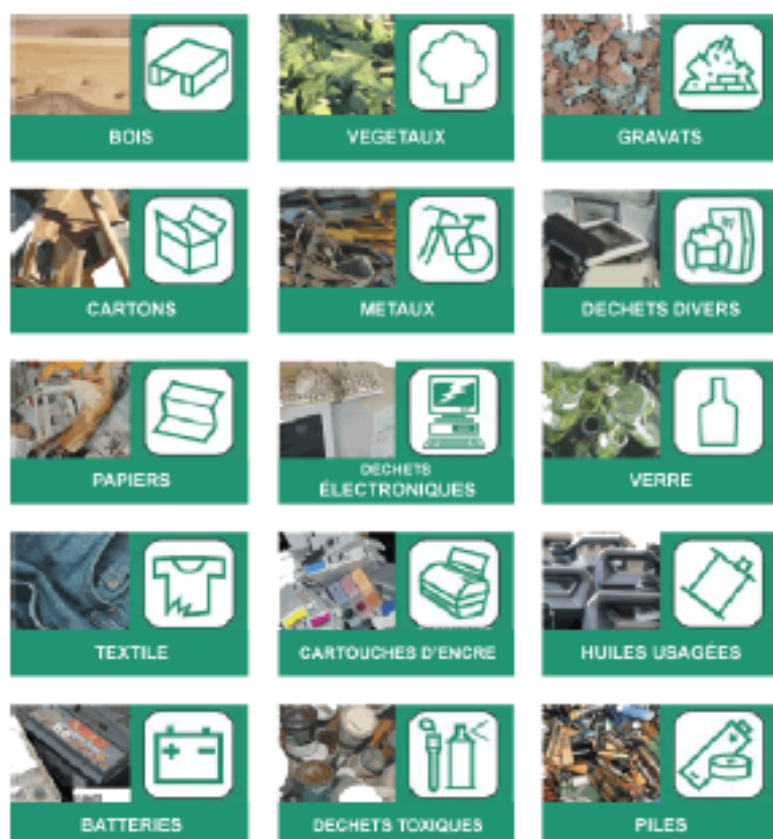
**Fermeture tous les
jours fériés**

Merci de rester poli avec les
gardiens, de respecter les
consignes et la propreté du site.

Carte d'accès obligatoire : elle donne accès aux particuliers à l'ensemble des sites

Dépôts payants pour les professionnels (*tarifs sur demande*) sur Lussan, Fournès et Vallabrix

Attention la déchèterie d'Uzès n'accepte plus les déchets issus des activités professionnelles



Le débarrass'utile

Récupération tous les 1^{ers}
mercredis du mois sur Fournès et
les 3^{èmes} mercredis du mois à
Lussan des objets réutilisables,
apportés le jour même, pour être
donnés à Emmaüs

Les déchets refusés

- Ordures ménagères
- Pneumatiques
- Amiante
- Déchets radioactifs ou explosifs
- Déchets industriels spéciaux
- Cadavres d'animaux
- Carcasses de voiture

CONTACT SICTOMU

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région d'Uzès

Quartier Bord Nègre - D3 bis | 30 210 ARGILLIERS

tél : 04.66.22.13.70 – fax : 04.66.22.26.11

Courriel : sictomu@sictomu.fr | site internet : www.sictomu.org

Document réalisé par le SICTOMU – Juin 2017

OLD - OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

Le risque d'incendie est à son maximum, d'autant que statistiquement, nous avons échappé depuis plusieurs années à de graves incendies.

Chez nous aussi, c'est un mégot qui récemment, est à l'origine d'un départ de feu; heureusement seul un demi-hectare de céréales en a fait les frais ...

C'est donc une attitude à respecter par tous pour préserver la nature et vos voisins.

**Les feux sont interdits
On ne jette pas un mégot.**



**INTERDICTION
DE PORTER OU
D'ALLUMER
DU FEU**



**INTERDICTION
DE FUMER**



**EMPORTEZ
VOS DÉCHETS**

De même le débroussaillage s'impose à tous, c'est la bonne attitude pour protéger votre propre habitation.

À titre d'exemple, le Département a choisi 3 Communes exposées à des risques divers. Pour nous à Saint-Maximin, c'est le risque d'un feu de garrigue.

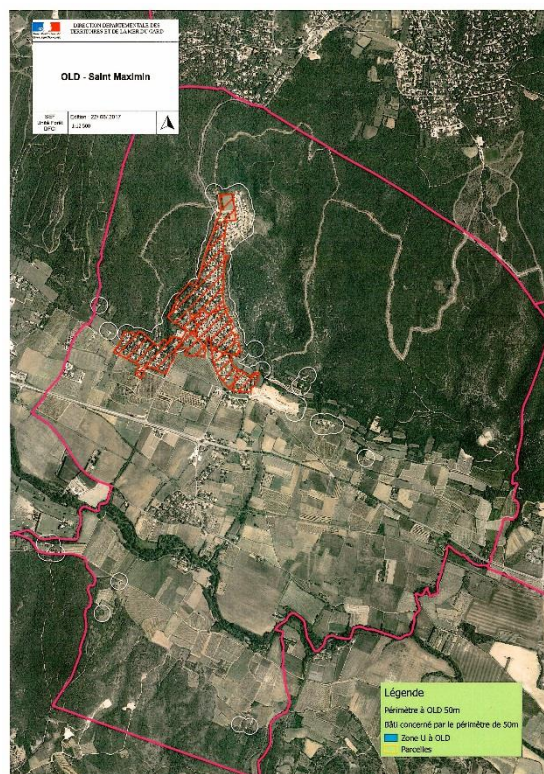
Les zones concernées sont en périphérie du village et autour des habitations isolées

La LOI et l'arrêté préfectoral fixent à 50 mètres autour des habitations, la zone de débroussaillage.

En Septembre une réunion publique va être organisée avec le Département, la DDTM et l'ONF pour présenter aux propriétaires concernés l'action à entreprendre et les conseiller sur la manière de procéder.

**Cette mise en conformité est une
Obligation**

Qui devra être suivie d'un entretien.



AGISSONS ENSEMBLE !!!

La vie associative

Comité des fêtes

Le mot du vice-président.

Comme annoncé dans le dernier numéro, le Comité des fêtes a tenu ses promesses.

En premier lieu, le Comité a organisé son loto le samedi 4 Mars 2017 à la salle Jean Racine et salle des associations.

Le temps maussade a favorisé à remplir les deux salles qui étaient combles, ce n'est pas moins de 175 personnes qui ont répondu présents. La qualité des lots était au rendez-vous, et si certains sont repartis bredouilles, d'autres sont repartis les bras chargés. Ce fût un après-midi convivial !!



Le 8 mai dernier, en deuxième lieu, au hangar « Les Vergers » s'est déroulé son traditionnel vide grenier. Dès 6h du matin, une longue file de voitures s'étendait jusqu'au caveau des Collines du Bourdic, remplissant une centaine d'emplacements prévus à cet effet.

Tout au long de la journée, les affaires allaient bon train pour le plus grand plaisir des vendeurs et chineurs venus en grand nombre.

La fête votive, en dernier lieu, a commencé par les aubades à la population, le dimanche 4 juin pour traditionnellement annoncer le weekend festif du 16 - 17 et 18 juin.

Avec leur charrette apprêtée, les daltons ont déambulé toute la journée dans les rues du village.



Démarrage sur les chapeaux de roue. Dès le vendredi soir, la Manade du Gardon a ouvert les festivités avec son abrivado.

L'orchestre Abraxas a enflammé Saint-Maximin dans une ambiance de folie.

Samedi matin, dès 9h30, le déjeuner au pré régalaient les lève-tôt.

Les attrapaïres présents comme chaque année, ont tenté d'arrêter les bious de la Manade de la Clastre le samedi et des filles de la Manade Chapelle le dimanche.



Le samedi midi, l'apéritif fut coloré et riche en cadeaux, pour le plaisir de la jeunesse, animé par Sud Fiesta jusqu'au bout de la nuit.

Les concours de pétanque du samedi et du dimanche ont réuni de nombreuses équipes.

Les joueurs de belote se sont donné rendez-vous au hangar le dimanche matin.

La Peña du Grès a endiablé la délicieuse gardianne du midi et tout au long de la journée.

Une fête réussie placée sous le signe de la chaleur !!

Le comité des fêtes tient à remercier la population, ses sponsors et ses partenaires habituels ainsi que la municipalité et tous les bénévoles qui s'investissent pleinement et contribuent à ce vif succès !

Rendez-vous le samedi 18 novembre pour la nouvelle date du loto du Comité des fêtes !

José Oliveira.

Chère amie,

Nous voilà à nouveau réunis autour de toi, cette fois-ci, pour t'honorer et rendre hommage à l'amie formidable que tu étais...

Marie-Paule,

À toi, notre première dame, femme du président, notre secrétaire, notre Marie, notre Po Paule, notre voisine et amie, nous te disons au revoir.

Ta joie de vivre, ton rire resteront avec nous...

Tu nous manques, tu nous manqueras...

Cette fête qui vient de s'achever sans toi, elle est pour toi...

Mille pensées...

Repose en paix... A jamais dans nos cœurs....

Le Comité des fêtes et leurs familles



A.S.L.P.T.



Côté bibliothèque : Elle a bien pris son envol avec une trentaine d'adhérents à ce jour. Ce succès lui a donné envie de se dissocier de l'ASLPT et de « voler » de ses propres ailes. C'est ainsi que l'association :

LOISIRS AUTOUR DU LIVRE figure à présent au journal officiel.

La bibliothèque est installée dans une partie de la **salle des associations** (sous la salle Jean-Racine), sa permanence est le **mercredi de 14h à 18h** (horaires d'été jusqu'à la rentrée : 15h-17h) et son adhésion est de **5€/an**.

Au départ, la bibliothèque a été créée avec l'ambition d'en faire un lieu de rencontre, avec des loisirs pour tous, un endroit convivial et ludique qui apporte un plus à la lecture, comme par exemple, les jeux de cartes, le mah-jong , etc...

Aujourd'hui, les jolies petites tables rondes installées vous attendent pour discussions et papotages autour d'un café, thé ou jus de fruits avec ou sans livre.

Côté gymnastique : gym tonique pilates, gym douce pilates, sophrologie, Sylvie a toujours autant d'adeptes à ses cours mais elle envisage quand même d'abandonner le cours de gym tonique du mardi soir. Celui-ci pourra continuer avec une autre animatrice... que nous recherchons actuellement.

Par contre, à la rentrée, Sylvie va démarrer un cours de **yoga pilates** pour lequel elle a suivi une formation et où elle espère beaucoup de participants. Afin de vous faire connaître cette activité, Sylvie fera une séance de démonstration avant le début des cours. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Sylvie au **06 14 83 65 77**.

La rando : Elle continue avec son R.V. du **dimanche à 9H** place de l'Eglise pour 2h30/3H de marche autour de Saint-Maximin. Elle est ouverte à toutes et tous et des projets de randos à la journée, un peu plus éloignées du village, sont en préparation.

La pétanque : Le **samedi 1er juillet à 15h** a eu lieu un tournoi au Verger.

Clément GALOFRE était à l'origine de cette manifestation dont l'idée fut soumise au bureau de l'ASLPT, avec les grandes lignes de son organisation préétablies. C'est bien volontiers que l'ASLPT a accepté de s'en occuper en appréciant la bonne volonté de Clément. Ce fut un succès avec 10 équipes engagées dans une ambiance conviviale. La buvette tenue par Manon GALOFRE a fait recette et l'après-midi s'est terminée avec un sympathique apéritif et la perspective d'un autre tournoi en octobre.

La Buvette Bleue sera présente au marché nocturne et l'**Exposition** bi-annuelle des Artistes de Saint-Maximin se tiendra les **27-28-29 juillet** avec des anciens et des nouveaux exposants dans les domaines les plus divers comme maquettes de bateaux en bois, peintures, photographies d'art, vitraux, muselets de champagne animés, poteries, et pour la première fois des bijoux et objets de décoration uniques.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 14 juin. Un public restreint s'est déplacé, merci à eux, mais avec le nombre important de procurations le quota fut atteint. Ainsi, la trésorière sortante Arlette BRACICHOWICZ est reconduite pour 3 ans dans sa fonction et la présidente Christiane DELSART maintenue à son poste

A l'issue de la réunion, un pot a réuni les participants pour boire à la bonne continuation de l'ASLPT, qui traverse actuellement une période de « ballottement » mais qui tient le cap en attendant l'arrivée de nouvelles activités.

Petit rappel : l'adhésion à l'ASLPT est de **14 €/an** donnant accès à toutes les activités

Secrétariat : 4, rue du Mas de la Tour - 04 66 22 74 09 - gabychris.delsart@orange.fr



La protectrice & Artémis

Nettoyons la garrigue

Comme l'année dernière, à l'initiative du SICTOMU, les bonnes volontés se sont retrouvées autour d'un café au refuge de la société de chasse de Saint MAXIMIN pour nettoyer le secteur Nord du village allant jusqu'à Saint-Siffret.

Une quantité importante de déchets ont été récoltés par la dizaine de personnes présentes composées de chasseurs, d'élus et d'habitants de la commune.

A la fin de la récolte, la mairie de Saint MAXIMIN a offert un buffet très agréable dans la cour de la mairie aux participants.



La traditionnelle Chasse aux œufs - Pâques 2017

La vie communale

Adhésion au centre socioculturel INTERCOMMUNAL DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Saint-Maximin a signé une convention avec le centre socioculturel de Saint-Quentin-La-Poterie.

Le but de cette adhésion est de toucher toutes les tranches d'âge. Le Centre a des activités autour de l'enfance, des jeunes, de la famille et du secteur socio-professionnel ainsi que des activités socio-culturelles (Sports, musiques, bien-être, informatique).

Une réunion d'information est prévue en septembre afin que les habitants de Saint-Maximin connaissent mieux le rôle et les activités de ce centre. Le but est de créer des rencontres intergénérationnelles, que les Saint-Maximinois se côtoient et de dynamiser le village en proposant des activités. Comme l'a dit Monsieur DELSART lors de son discours du 13 juillet, nous ne voulons pas que Saint-Maximin devienne « une cité dortoir ».

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter le centre au 04.66.22.42.07 ou aller sur le site www.csipmf.fr.

Excellent été à tous !!!

Sylvie Galofre

Festival du Conte en Uzège : Armelle et Peppo Audigane à Saint-Maximin

Le spectacle *Peace and Love Story* à Saint-Maximin le 24 juin.

Samedi 24 juin 2017 la municipalité de Saint-Maximin accueille l'un des spectacles du Festival du Conte en Uzège, qui réunit la voix et la musique : le spectacle "Peace and Love Story" d'Armelle et Peppo Audigane.

Armelle conte avec la parole, Peppo conte avec la musique, la voix est comme un instrument et l'instrument comme une voix.

"Dans la tradition tzigane, nous avons hérité d'une culture ancienne et vivante, la mémoire vibrante du peuple du voyage. La culture tzigane est nourrie de vies faites de courage, de fantasmes et de rejets, de jugements et de rêves. Nous sommes fiers de partager sagesses et vérités, espoirs et mystères. Nous sommes fiers de porter cette culture. Sous les étoiles ou sous la lumière, autour d'un feu ou sous un toit, la « Tziganie », c'est le désir d'être ensemble."

Plus de 40 ans après le mouvement hippie, la fascination pour le Flower Power reste presque intacte. Et les jeunes générations manifestent un intérêt pour ce phénomène, supérieur à tout autre mouvement social de l'histoire contemporaine. Faire la route... il existe en chacun de nous, une part de migration nécessaire, une caravane qui part, un voyage qui peut être plus symbolique et initiatique.

Place de l'Eglise à Saint-Maximin, à 21h00.

CM, Midi Libre, le 26/06/2017



CITY STADE : DE LA PROMESSE A LA CONCRETISATION...

Après 3 années de travail, le 1er adjoint et le conseil municipal ont inauguré le terrain multisport du village le samedi 8 Juillet à 11h.

Pour l'occasion, une quarantaine d'enfants et d'adolescents étaient réunis et une vingtaine d'entre eux se sont affrontés dans des mini-tournois de foot et de basket organisés par la société *Casal Sport*. À l'issue de ces compétitions, des récompenses ont été distribuées et une coupe sera remise en jeu chaque année.

Ce terrain multisport est à la disposition de tous les habitants jeunes et moins jeunes, afin de pratiquer différents sports tels que le football, le handball, le basket-ball, le tennis, le volleyball, le badminton et le hockey sur gazon. C'est aussi un lieu de rencontre pour nos adolescents et une structure sportive pour l'école. À nous de la préserver!



Nous remercions l'Etat, le Département, la Région, la Sénatrice Vivette Lopez qui nous ont octroyé la subvention qui a permis de financer à 75% cette structure. Ainsi que les sociétés locales qui ont aménagé le parc pour l'accueil du city stade (*Silva Foresti, Lusitanos Construction, Groupe Robert et Casal Sport*).



Modalités pour l'emprunt du filet (volley, badminton ou tennis) en mairie pendant les heures d'ouverture :

- Copie de la CNI
- Si mineur, autorisation parentale
- Chèque de caution de 150€ à l'ordre du Trésor public (rendu à la restitution du filet)

REPAS DU 13 JUILLET 2017

C'est le 13 juillet au soir que les Saint-Maximinois se sont réunis sur la place de l'église pour fêter le 14 juillet.

L'association les Petits Racine a tenu la buvette pour l'apéritif et le traiteur des Costières de Beauvoisin a servi à table environ 150 personnes.

L'orchestre Factory Wall a joué un répertoire varié de musique rock, pop, blues, jazz, ... et a mis une bonne ambiance sur la piste de danse jusqu'à minuit, heure à laquelle le feu d'artifice coloré a illuminé le ciel pendant 10 minutes.

La soirée très animée s'est prolongée jusqu'à 1 heure du matin.

Merci aux organisateurs et aux participants !



Parole citoyenne

DES AGENTS A VOTRE SERVICE...



Mylène Gauchot

Adjoint Administratif depuis Août 2012, je suis à votre service au quotidien à l'accueil de la mairie.

Chargée de l'urbanisme, de l'État civil, de l'eau et de l'assainissement, des festivités et de la communication ... Je réponds à toutes les demandes des administrés et des élus.

Ma devise : « *Quoi qu'il arrive, toujours vous accueillir avec le sourire.* »

Aurélien Rouaud

Adjoint Technique Principal depuis Août 2000, je suis un agent de terrain polyvalent.

Chargé principalement de l'assainissement, de la voirie, des festivités, des bâtiments communaux, des espaces verts,...

Ma devise : « *C'est toujours un plaisir de se mettre à la disposition des administrés.* »



Isabelle Reynaud

Adjoint Technique ATSEM depuis 2000, je suis un agent au service des enfants.

Chargée de la vente des tickets de cantine et garderie, de la surveillance des enfants durant les garderies du matin et du soir et ATSEM pour les classes de TPS/PS/MS.

Ma devise : « *Plus qu'un métier, une vocation.* »

Xavier Poncet

Agent de maîtrise depuis mai 1994, je suis un agent polyvalent et de terrain.

Je suis chargé de l'eau et de l'assainissement, de la voirie et des bâtiments communaux.

Ma devise : « *Être réactif et efficace en évitant de perturber la tranquillité des habitants avec du bruit et de la poussière ou encore des coupures d'eau et de voirie.* »



Christèle Melhmann

Adjoint Administratif Principal depuis Novembre 2003, je suis la co-gestionnaire de la commune.

Chargée principalement des élections, des Ressources humaines et des finances.

Ma devise : « *Ma mission : vous être utile.* »

Sans oublier **Martine Roulet**, notre agent de cantine et de garderie à qui nous souhaitons d'excellentes vacances !!!

La vie de l'école

Le 30 juin dernier, a eu lieu la traditionnelle fête de fin d'année de l'école de Saint- Maximin, organisée dans le parc communal, par les enseignants et l'APE « Les Petits Racine » avec l'aide de la municipalité.

Ce spectacle, sur le thème des émotions, est venu finaliser un travail mené tout au long de l'année scolaire. Ainsi, tour à tour, les élèves des différentes classes ont dansé et joué la tristesse, la joie, la peur, la colère, la sérénité et enfin l'amour !

Les enfants ont ensuite pu participer aux jeux, avant de terminer la soirée par un agréable repas, proposé par l'APE.

Un beau moment de convivialité !

Magali Roussel, la directrice.

L'année scolaire 2016-2017 vient de se terminer. Année riche en événements divers dans le domaine pédagogique mais aussi dans les créations d'animations de toutes sortes en partenariat avec les enfants. La phase finale fut bien sûr la kermesse de l'école, soirée très réussie avec une conclusion digne d'un feu d'artifice.

La Commission École de la mairie vient remercier les enseignants, l'Association des parents d'Élèves et toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de toutes ces activités scolaires.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre pour un programme tout aussi bon et enrichissant.

Alain ROUAUD, Adjoint responsable de la Commission École



Avis aux administrés

DEMANDE DE PASSEPORT ET/OU CARTE NATIONALE D'IDENTITE :

Les demandes sont désormais à réaliser exclusivement dans les mairies équipées d'une borne biométrique.

La mairie la plus proche se situe à Uzès, merci de prendre rendez-vous au 04.66.03.48.48 avant de vous déplacer.

DEMANDE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DUPLICATA DE CARTE GRISE :

Ces procédures ne peuvent plus être réalisées en mairie de Saint-Maximin. Vous devez obligatoirement effectuer cette demande par internet à l'adresse suivante :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE :

Les demandes de fabrication d'un nouveau permis de conduire peuvent être réalisées via internet à l'adresse suivante :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

DEPARTEMENT DU GARD
MAIRIE DE SAINT-MAXIMIN



CHANGEMENTS D'HORAIRESCOLAIRES – RENTRÉE 2017

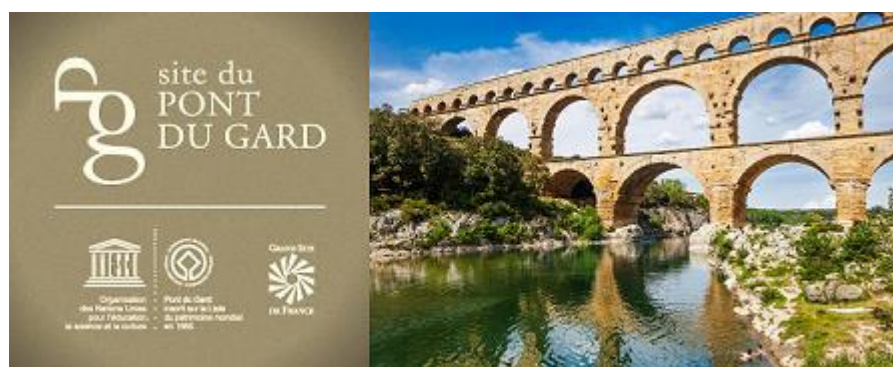
La demande de dérogation pour un retour à une semaine de 4 jours d'école a été acceptée. Veuillez trouver, ci-après, les nouveaux horaires de l'école entrant en vigueur à St Maximin le 4/09/2017.

	GARDERIE DU MATIN	CLASSE	PAUSE DEJEUNER	CLASSE	GARDERIE DU SOIR
LUNDI	7H30 – 8H35	<u>8h45 – 11h45</u>	11H45 – 13H35	<u>13h45 – 16h45</u>	16h45 – 18H15
MARDI	7H30 – 8H35	<u>8h45 – 11h45</u>	11H45 – 13H35	<u>13h45 – 16h45</u>	16h45 – 18H15
MERCREDI					
JEUDI	7H30 – 8H35	<u>8h45 – 11h45</u>	11H45 – 13H35	<u>13h45 – 16h45</u>	16h45 – 18H15
VENDREDI	7H30 – 8H35	<u>8h45 – 11h45</u>	11H45 – 13H35	<u>13h45 – 16h45</u>	16h45 – 18H15

Comme à l'habitude, les enseignants accueilleront les élèves lors de l'entrée en classe le matin (8h35 à 8h45) et l'après-midi (13h35 à 13h45).

Agenda

12 au 16 Août 2017	Exposition Voitures miniatures Morgan
16 Août 2017	Marché Nocturne + Buvette ASLPT
02 Septembre 2017	Vide grenier nocturne Vide grenier chasseurs + Repas La protectrice & Artémis
04 Septembre 2017	Rentrée scolaire
Septembre 2017	Réunion publique « Débroussaillage »
23 Septembre 2017	Aubade APE
30 Septembre 2017	Chasse caritative La protectrice & Artémis
11 Novembre 2017	Commémoration du 11 Novembre
18 Novembre 2017	Loto Comité des Fêtes
18 et 19 Novembre 2017	Chasse caritative La protectrice & Artémis
02 Décembre 2017	Réouverture Galerie Angélique
Décembre 2017	Concert de Gospel Exposition de crèches Chasse caritative La protectrice & Artémis
23 Décembre 2017	Marché de Noël APE



MAIRIE : 04.66.22.17.90

contact@mairiestmaximin.fr

www.mairiestmaximin.fr

Accueil du public :

lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 9h00 - 11h00

Mardi : 13h30 - 16h00

Agence Postale Communale : 04.66.59.64.40

Lundi, mercredi, jeudi & vendredi : 8h45 - 11h45

Mardi : 13h30 - 16h00 / 18h00 - 19h00